



Communiqué de presse

Bruxelles, le 28 décembre 2016

Plus de surprises météo

KBC Assurances propose un nouveau système d'alertes météo

Depuis le mois de novembre, KBC Assurances a complété son application KBC Assist avec un service gratuit d'alertes météo qui annonce des conditions climatiques à risques dans les environs et permettra d'éviter les dommages dus à des conditions climatiques extrêmes. KBC Assist est une application gratuite qui permet aux clients de KBC Assurances de déclarer depuis leur smartphone des dommages à leur habitation ou à leur véhicule.

Hans Verstraete, Directeur général, KBC Assurances : "Assurer ne suffit pas. Cela vaut la peine d'évaluer les risques potentiels et d'éviter les dommages. Avec ce service, KBC joue une nouvelle fois la carte de la prévention, comme cela avait déjà été le cas avec la [Boutique des mamans prévoyantes](#) et l'application [drive safe](#). Nous essayons ainsi de limiter les conséquences matérielles, financières et émotionnelles pour nos clients."

Des alertes météo gratuites qui réduisent le risque de dommages

L'alerte météo est une extension de l'app KBC Assist. Elle vous annonce s'il y a un risque de pluies verglaçantes ou de neige dans votre commune. Elle fournit également un certain nombre de conseils pratiques pour aider à limiter les dommages. Ainsi elle permet au client de prendre à temps les mesures nécessaires pour éviter les dommages que ces conditions météorologiques (gel, tempête, fortes pluies ou chutes de neige, pluies verglaçantes, chaleur) pourraient causer à son habitation, à son jardin ou à son véhicule.

Les personnes qui souscrivent une assurance pour leur habitation ou leur voiture peuvent télécharger l'app KBC Assist par le biais de l'app KBC Mobile. Si le client s'est inscrit au nouveau service d'alertes météo, il sera averti d'un risque par un message push sur son smartphone. D'une simple pression, il accèdera à l'app KBC Assist où il pourra consulter une description plus précise du risque. Le service d'alertes météo dresse une carte des régions qui sont plus sensibles à certains phénomènes atmosphériques et prévient les clients qui vivent dans les communes concernées si de telles conditions météo sont annoncées. Depuis le début du mois de novembre, environ 4170 clients se sont abonnés à ce service dans l'app KBC Assist. Les premières alertes ont été envoyées au début du mois de décembre, pour des gelées (gel au sol = 0 degré à 5 cm dans le sol).

La fédération sectorielle des entreprises d'assurances, Assuralia, a encore publié récemment le nombre et le coût des sinistres causés par les pluies et les tempêtes survenues en mai et en juin de cette année. Toutes les communes de Belgique ont, dans différentes mesures, subi des dégâts.

Déjà 38 000 clients prêts à faire une déclaration de sinistre numérique

Personne n'est à l'abri d'un problème qui engendrera stress et perte de temps. Grâce à KBC Assist, l'ouverture d'un dossier de sinistre se fait par la voie numérique. Il est possible de déclarer un accident ou un sinistre au moyen de l'application. Dans le cas d'un accident impliquant un autre véhicule, vous pouvez prendre une photo du Constat européen d'accident complété et l'envoyer immédiatement. KBC prévoit même d'offrir, à l'avenir, la possibilité de compléter directement le formulaire au format numérique. Déclarer des dommages à une habitation est vraiment très simple : il suffit d'envoyer une brève description et quelques photos numériques des dommages. L'application permet de rapidement prendre contact avec l'agent d'assurances, la centrale d'assistance KBC ou même VAB (en cas de panne). KBC se charge de toutes les formalités administratives. KBC Assist dispose également d'un album photos sécurisé dans lequel il est possible de conserver des photos de ses objets de valeur. Si le client perd un objet ou s'il lui est volé, il peut créer un lien vers la photo dans l'album.

À l'heure actuelle, environ 38 000 clients ont déjà installé l'application KBC Assist.

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Corporate
Communication /
Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service de presse
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer
Fax 02 429 81 60
E-mail: pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com ou peuvent être obtenus sur demande adressée par e-mail à pressofficekbc@kbc.be.

Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group
